

IMPORTANT : Ce document est un outil mis à votre disposition pour vous accompagner dans l'appréciation de la performance de la personne étudiante en stage. L'appréciation doit être complétée sur MedSIS et il n'est pas possible de soumettre l'appréciation de la personne étudiante sur ce document.

DIRECTIVE POUR L'APPRÉCIATION DU STAGIAIRE

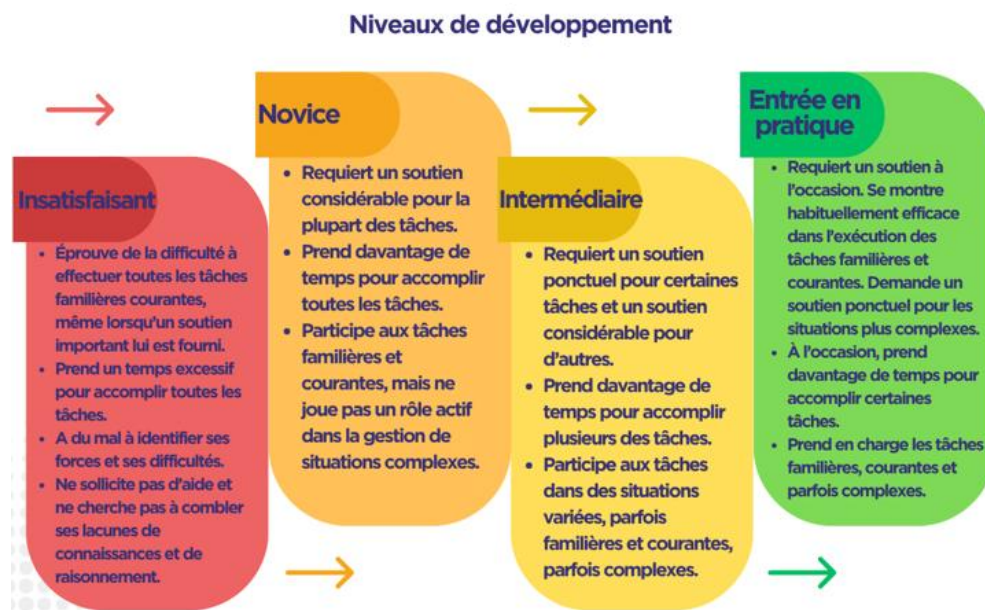
Cette grille d'appréciation des compétences cliniques est un outil conçu pour évaluer les compétences des étudiants en audiologie dans le cadre de leurs stages.

Chaque compétence se décline en capacités, puis en manifestations. L'outil s'accompagne d'une échelle qui décrit les manifestations des compétences d'un stagiaire selon un continuum de cinq niveaux de développement allant de « novice » à « entrée en pratique ».

Pour chacune des manifestations, le niveau de développement est attribué selon trois facteurs :

1. La quantité d'aide requise ou le niveau de soutien du superviseur
2. Le temps nécessaire pour accomplir une tâche ou une activité clinique
3. La complexité de la situation professionnelle

Vous pouvez choisir comment pondérer l'importance relative de ces trois facteurs lorsque vous évaluez l'étudiant.



Pour chacune des manifestations, des indicateurs décrivent plus explicitement les attentes quant à la performance du stagiaire pour les niveaux « novice », « intermédiaire » et « entrée en pratique ». Vous pouvez utiliser ces indicateurs afin de déterminer le niveau de développement du stagiaire. Les niveaux « novice avancé » et « intermédiaire avancé » peuvent être sélectionnés si le niveau de développement du stagiaire se situe entre les indicateurs du niveau inférieur et supérieur.

Pour chacune des manifestations, des indicateurs décrivent plus explicitement les attentes quant à la performance du stagiaire pour les niveaux « novice », « intermédiaire » et « entrée en pratique ». Vous pouvez utiliser ces indicateurs afin de déterminer le niveau de développement du stagiaire. Bien qu'ils ne soient pas indiqués dans le tableau ci-dessous, sur MedSIS, vous aurez également la possibilité d'inscrire les mentions « novice avancé », « intermédiaire avancé », « insatisfaisant », ainsi que « N/A ». Les niveaux « novice avancé » et « intermédiaire avancé » peuvent être sélectionnés si le niveau de développement du stagiaire se situe entre les indicateurs du niveau inférieur et supérieur. La mention « insatisfaisant » peut être attribuée aux stagiaires ayant d'importantes difficultés. En cas de doute, cochez le niveau inférieur et utilisez la case « commentaires » pour inscrire les éléments du niveau supérieur qui s'appliquent à l'étudiant. Il arrive qu'une compétence ne soit pas applicable dans un contexte particulier ou qu'il n'y ait pas suffisamment d'occasions d'évaluer une compétence. Dans ce cas, il convient de sélectionner « N/A ».

PROPRIÉTÉ ET CONFIDENTIALITÉ DES FORMULAIRES D'APPRÉCIATION ET DE LEUR CONTENU

Le formulaire d'appréciation incluant tous les renseignements qu'il contient appartient exclusivement à l'Université de Montréal. De plus, ce formulaire de même que son contenu sont confidentiels. Le superviseur de stage doit l'utiliser exclusivement aux fins d'apprécier les compétences du stagiaire durant son stage.

Expertise			
Stagiaire	Étape par étape pour faire	Investiguer pour comprendre	Globalité pour adapter
Superviseur	Guider	Soutenir	Accompagner
1. Évaluer, au plan auditif ou vestibulaire, la condition de santé d'une personne ou d'une population et ses conséquences			
1.1. Procéder à une cueillette de données pertinentes à la planification de l'évaluation	Novice	Intermédiaire	Entrée en pratique
	Formule les questions permettant d'identifier les symptômes propres à une affection du système auditif à l'aide du soutien du superviseur ou selon un questionnaire préétabli. Décrit les signes et symptômes associés à différentes pathologies du système auditif.	Adapte l'anamnèse en fonction de l'information présente au dossier de la personne et des informations recueillies pendant la rencontre. Évalue la pertinence et la qualité de l'information contenue dans le dossier de la personne. Requiert du soutien pour voir les aspects importants non soulevés.	Est autonome dans la recherche d'informations auprès des sources appropriées. Fait la synthèse de l'information obtenue auprès de toutes les sources pertinentes. Adapte l'entrevue en fonction des réponses de personne et de l'entourage.

		Formule des questions permettant d'identifier précisément les facteurs de risque.	Demande une validation à son superviseur dans les situations complexes.
1.2. Identifier les limitations d'activités et les restrictions de participation en partenariat avec la personne, l'entourage ou les représentants de la population dans le but d'établir les besoins	Novice	Intermédiaire	Entrée en pratique
	À l'aide du soutien du superviseur ou selon un questionnaire préétabli : Fait l'inventaire des difficultés de communication vécues et des stratégies employées par la personne. Se questionne si d'autres informations pertinentes concernant l'environnement de la personne sont requises. Recueille l'information pertinente des conditions de l'environnement où se manifestent les difficultés auditives.	Requiert le soutien du superviseur pour des situations plus complexes. Recueille et adapte au besoin la cueillette d'informations. Recueille l'information pertinente des conditions de l'environnement où se manifestent les difficultés auditives. Demande à la personne de prioriser ce qu'elle souhaite changer pour devenir plus fonctionnelle dans son environnement. Vérifie les attentes de la personne.	Recueille et adapte de façon autonome la cueillette d'informations dans la plupart des situations. Comprend et adapte les interventions selon les attentes de la personne. Demande à la personne de prioriser ses besoins.
1.3. Mettre en œuvre une investigation conforme et ciblée des fonctions, des capacités et des performances auditives et vestibulaires (Exemples : audiométrie tonale et vocale, assourdissement, impédancemétrie, ÉOA, électrophysiologie, etc. incluant le conditionnement visuel ou ludique pour la clientèle pédiatrique)	Novice	Intermédiaire	Entrée en pratique
	Utilise toute l'information à sa disposition pour planifier une évaluation audiolinguistique et valide son plan auprès du superviseur. Explique au client ou à la cliente l'objectif et le déroulement des méthodes d'évaluation. Utilise les outils et les protocoles standardisés pour mener une évaluation audiolinguistique conforme et ciblée. Reconnaît le besoin d'adapter l'évaluation. Avec l'aide du superviseur, effectue les tests en tenant compte du bon positionnement, de l'ergonomie, de la sécurité du patient et de lui-	Réalise de façon autonome l'évaluation audiolinguistique de base. Justifie et planifie le besoin d'adapter des procédures standardisées et évalue l'implication de ces adaptations. Valide auprès de son superviseur la façon d'adapter l'évaluation le cas échéant. Effectue les tests en tenant compte du bon positionnement, de l'ergonomie, de la sécurité de la personne et de lui-même. Effectue des mesures valides pour les tests dans la majorité des cas.	Réalise de façon autonome de nombreuses tâches sans supervision. Adapte son évaluation lors de situations nouvelles ou inhabituelles. Adapte l'évaluation le cas échéant. Demande un soutien à l'occasion pour les situations plus complexes. Effectue des mesures valides pour les tests.

	même. Questionne la validité des mesures des tests.		
1.4. Formuler une conclusion audiolgique en s'appuyant sur l'interprétation de l'ensemble des données	Novice	Intermédiaire	Entrée en pratique
	Interprète correctement les résultats des tests. Décrit les incohérences dans les résultats de l'évaluation. Détermine les facteurs qui influencent la fiabilité. Propose une ébauche de conclusion audiolgique qui tient compte de différentes sources (ex. dossier, anamnèse, évaluation).	Tient compte des résultats incomplets de l'évaluation. Explique les incohérences dans les résultats d'évaluation. Analyse la fiabilité d'un test. Formule une conclusion audiolgique qui tient compte de différentes sources (ex. dossier, anamnèse, évaluation). Fait une synthèse et émet un avis sur l'atteinte auditive ou vestibulaire. Se prononce sur l'admissibilité aux différents organismes payeurs. Si suivi, se prononce sur l'évolution.	Nuance la conclusion audiolgique en fonction de la fiabilité des tests ou de résultats incomplets. Formule et justifie la conclusion audiolgique en fonction des besoins, des incapacités et des situations de handicap vécues par la personne.
1.5. Formuler des recommandations	Novice	Intermédiaire	Entrée en pratique
	Détermine si des interventions sont indiquées en s'appuyant sur les conclusions de l'évaluation et les autres données probantes disponibles. Détermine les services habituels vers lesquels les personnes sont orientées (Ex. suivis, référence ORL). Discute du besoin d'orientation vers d'autres services et de la pertinence de ces services pour la personne. Reconnaît que les besoins de la personne excèdent le champ d'expertise de l'audiologiste responsable de l'évaluation, le cas échéant.	Se prononce sur la possibilité ou les risques de poursuivre les autres étapes de l'évaluation en fonction de la condition de l'oreille. Détermine si des interventions particulières sont indiquées en s'appuyant sur les conclusions de l'évaluation et les autres données probantes disponibles. Recommande et justifie d'autres options de services appropriées à la personne. Formule des recommandations de références professionnelles appropriées Se prononce sur des éléments de prévention.	Orienté la personne vers les services appropriés, au besoin. S'assure que la personne comprend le besoin de recourir à d'autres services. Discute avec la personne des autres options de services appropriées.

2. Mettre en œuvre un plan d'intervention (tant en situation d'évaluation que de réadaptation)			
2.1 Déterminer les objectifs d'intervention en partenariat avec la personne et son entourage, en tenant compte des activités et de l'environnement de la personne ainsi que des facteurs personnels et de l'évolution	Novice	Intermédiaire	Entrée en pratique
	Identifie le type d'information nécessaire pour établir des objectifs.	Formule quelques objectifs selon les besoins et les limitations de la personne et de son entourage. Valide les objectifs identifiés auprès de son superviseur.	S'assure que les objectifs sont en accord avec les besoins et les limitations de la personne et de son entourage. Formule des objectifs spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et selon un échéancier.
2.2 Établir des moyens d'intervention avec la personne et son entourage en vue d'obtenir leur accord explicite	Novice	Intermédiaire	Entrée en pratique
	Identifie quelques moyens d'intervention en fonction des objectifs visés. Valide les moyens identifiés auprès de son superviseur.	Formule quelques moyens pertinents en fonction des objectifs visés. Vérifie l'intérêt, la motivation et la réceptivité de la personne concernant les moyens d'intervention proposés. S'informe sur l'éligibilité de la personne aux organismes payeurs.	Présente des moyens pertinents et variés en fonction des objectifs visés. Présente les avantages et limites des moyens proposés. S'assure de l'intérêt, de la motivation et de la réceptivité de la personne concernant les moyens d'intervention proposés. Évalue l'éligibilité de la personne aux organismes payeurs.
2.3 Réaliser avec la personne et son entourage les interventions audiologiques retenues	Novice	Intermédiaire	Entrée en pratique
	Identifie le besoin d'aides auditives, d'options technologiques ou d'intervention audiolgique. Cible différentes options technologiques adaptées à l'importance de la perte auditive et aux besoins de la personne. Vérifie et ajuste les aides auditives avec le soutien du superviseur.	Avec le soutien du superviseur : Sélectionne les paramètres des aides auditives ou d'options technologiques en fonction des besoins et de l'intérêt de la personne. Vérifie et ajuste les aides auditives ou options technologiques dans des situations professionnelles familières. Évalue les capacités et les performances d'une personne qui utilise des aides auditives ou options technologiques dans	Sélectionne avec précision les paramètres des aides auditives ou d'options technologiques en fonction des besoins et de l'intérêt de la personne. Vérifie et ajuste les aides auditives ou options technologiques dans des situations professionnelles complexes ou inhabituelles. Évalue les capacités et les performances d'une personne qui

	Participe activement aux interventions de groupes.	les situations professionnelles familières. Anime des interventions de groupes sous supervision.	utilise des aides auditives ou options technologiques dans des situations professionnelles complexes ou inhabituelles. Planifie, organise et anime des interventions de groupes.
4. Mettre en œuvre une évaluation acoustique			
4.1 Mettre en œuvre une investigation conforme et ciblée du rendement acoustique et électroacoustique des technologies	Novice	Intermédiaire	Entrée en pratique
	Étalonne l'équipement servant à réaliser les tests de vérification. Démontre une connaissance élémentaire des méthodes de vérification. Démontre une connaissance élémentaire des procédures de validation. Connaît les éléments pouvant perturber les mesures d'amplification.	Réalise des mesures de base à l'aide d'une sonde. Applique des mesures de vérification. Réalise des ajustements de base des aides auditives ou outils technologiques et de dépannage. Vérifie l'équipement si des résultats aberrants surviennent.	Effectue ou modifie les ajustements des aides auditives ou outils technologiques et des réglages fins de dépannage. Utilise des méthodes et des outils appropriés de façon efficace afin de vérifier les bénéfices des aides auditives ou outils technologiques. Trouve la source possible d'un problème et apporte les correctifs nécessaires.
4.2. Tenir compte des normes d'étalonnage, appliquer des procédures de vérification du fonctionnement des équipements et mettre en place des mesures de correction si nécessaire.	Novice	Intermédiaire	Entrée en pratique
	Respecte les protocoles de routine en vigueur. Fait les mesures de calibrage quotidiennes. Compare la mesure aux normes. Comprend l'implication des mesures d'étalonnage pour les différents appareils.	Détermine si le matériel, l'équipement, les instruments et les appareils sont étalonnés, s'ils sont à jour et en bon état de fonctionnement, selon les normes en vigueur. Signale les problèmes ou les difficultés. Connaît les éléments pouvant perturber la validité des mesures. Vérifie l'équipement si des résultats aberrants surviennent.	Reconnaît la nécessité d'apporter des changements ou des améliorations aux protocoles. Résout les problèmes ou surmonte les difficultés (p. ex., répare ou remplace le matériel endommagé).

Collaboration			
1. Participer au fonctionnement d'une équipe professionnelle, intra, multi ou interdisciplinaire			
1.2 Exercer son rôle et ses responsabilités au sein d'une équipe	Novice	Intermédiaire	Entrée en pratique
	Identifie les tâches qui lui incombent selon les règles convenues. Se renseigne sur les autres professions en lien avec son propre rôle. Participe aux activités et émet des suggestions propres à son expertise.	Exécute les tâches qui lui incombent selon les règles convenues sous supervision. Définit les domaines où les rôles se chevauchent. Explique son rôle et celui des autres à d'autres personnes.	Exécute les tâches qui lui incombent selon les règles convenues. Fait preuve de flexibilité dans son rôle en fonction des rôles des autres membres de l'équipe. Précise les limites de son rôle aux autres membres d'une équipe.
1.4. Contribuer aux relations harmonieuses entre les membres d'une équipe	Novice	Intermédiaire	Entrée en pratique
	Collabore de façon efficace avec des collègues étudiants en contexte d'apprentissage par les pairs. Établit et entretient une relation positive avec le superviseur. Interagit de façon positive avec les autres membres de l'équipe. Exprime ses besoins et ses attentes de façon positive. Est sensible aux besoins légitimes des membres de l'équipe. Est sensible à l'importance de maintenir des relations harmonieuses au sein d'une équipe.	Cherche des occasions de contribuer à la réussite de ses collègues étudiants en contexte d'apprentissage par les pairs. Décrit ses responsabilités quant à sa contribution à la pratique clinique du superviseur. Cherche des occasions de collaborer avec d'autres membres de l'équipe. Reconnait les besoins légitimes des membres de l'équipe. Exprime son opinion de façon constructive. Identifie le type de climat du groupe et les obstacles aux relations harmonieuses.	Contribue de façon positive à la réussite de ses collègues étudiants.es en contexte d'apprentissage par les pairs. Collabore avec le superviseur et avec l'équipe. Répond de façon appropriée aux besoins légitimes des membres de l'équipe. Cherche, si nécessaire, l'aide d'une tierce personne pour régler un problème avant qu'il ne devienne un conflit. Travaille avec respect et efficacité en équipe multidisciplinaire.
3. Intervenir de façon concertée en incluant une personne, son entourage ou une population			
3.1 Favoriser la participation de la personne, son entourage ou une population ainsi	Novice	Intermédiaire	Entrée en pratique
	Identifie les stratégies utilisées par le superviseur et visant à favoriser la	Utilise des stratégies définies au préalable avec le superviseur et visant à favoriser la	Utilise des stratégies visant à favoriser la participation de la

que tout autre intervenant impliqué dans les diverses étapes de la prise de décision	participation de la personne ou de son entourage afin de guider l'évaluation et l'intervention ainsi que la prise de décisions. Décrit des stratégies possibles pour favoriser la participation de la personne ou son entourage afin de guider l'évaluation et l'intervention.	participation de la personne ou de son entourage afin de guider l'évaluation et l'intervention ainsi que la prise de décisions. Adapte ses stratégies afin de favoriser la participation de la personne ou de son entourage, en fonction de ses observations d'une séance à l'autre.	personne ou de son entourage afin de guider l'évaluation et l'intervention ainsi que la prise de décision. Adapte ses stratégies afin de faire participer la personne ou son entourage pendant les séances en fonction de leurs réactions.
3.2 Contribuer au développement d'un consensus au sujet des objectifs à atteindre et des moyens pour y arriver	Novice	Intermédiaire	Entrée en pratique
	Identifie les objectifs potentiels et les moyens pour les atteindre.	Valide auprès de la ou les personnes les objectifs et les moyens pour les atteindre.	Facilite l'obtention d'un consensus au sujet des objectifs et des moyens pour les atteindre.
Communication			
1. Échanger de l'information			
1.1. Écouter activement son interlocuteur et faciliter son expression	Novice	Intermédiaire	Entrée en pratique
	Écoute attentivement et maintient un contact visuel approprié. Relève les occasions où le recours à des indications verbales ou non verbales aurait pu favoriser l'interaction. Démontre qu'il ou elle reconnaît que la personne a besoin de temps pour s'exprimer. Fait preuve de patience. Fait preuve d'ouverture et ne porte pas de jugement lorsqu'il écoute.	Utilise des techniques de communication verbale ou non verbale appropriées. Tente d'utiliser un répertoire de réponses propres à l'écoute active, y compris la confirmation, l'affirmation et la paraphrase. Réfléchit aux occasions où des réponses plus détaillées auraient pu avoir un effet bénéfique. Laisse à la personne suffisamment de temps pour s'exprimer. Fait preuve d'ouverture et ne porte pas de jugement.	Utilise un ensemble de réponses propres à l'écoute active, notamment la confirmation, la paraphrase, l'affirmation et l'utilisation équilibrée de questions ouvertes et fermées. Fait preuve d'ouverture et ne porte pas de jugement.

1.2. Transmettre de l'information en tenant compte de la situation et du but de la communication	Novice	Intermédiaire	Entrée en pratique
	Fournit l'information par portions faciles à gérer (consignes, conclusion audiolinguistique). Identifie les occasions où la vérification de la compréhension de la personne aurait été nécessaire. Utilise les modèles de formulations suggérés par le superviseur. Valide avec son superviseur l'information à transmettre. Identifie le matériel visuel (diagramme, modèle, information ou instructions écrites) pour faciliter la compréhension.	Vérifie la compréhension de la personne. Valide avec son superviseur l'information à transmettre aux moments appropriés. Utilise du matériel visuel (diagramme, modèle, information ou instructions écrites) pour faciliter la compréhension. Relève les réponses de la personne qui peuvent guider les explications. Utilise des formulations concises et faciles à comprendre. N'utilise pas de jargon. Demande à la personne si d'autres informations lui seraient utiles.	Donne de l'information claire et précise aux moments appropriés (évite de donner des conseils et de l'information prématurément). Adapte ses explications aux propos et aux besoins de la personne.
1.3 S'assurer d'une compréhension réciproque de l'information échangée	Novice	Intermédiaire	Entrée en pratique
	Résume les propos de la personne. Identifie et valide auprès de son superviseur les énoncés de la personne qui nécessitent plus de précision. Vérifie la compréhension de la personne en lui demandant de résumer.	Fournit des occasions à la personne de s'exprimer, de poser des questions ou de demander des clarifications.	Résume bien la séance. Clarifie au besoin
1.4 Traiter l'information reçue tout en demeurant attentif à l'expression non verbale et paralinguistique	Novice	Intermédiaire	Entrée en pratique
	Identifie les indices verbaux et non verbaux de son interlocuteur après la séance. Discute des adaptations à apporter à la communication en s'appuyant sur son interprétation des indices verbaux et non verbaux après la séance.	Adapte sa façon de communiquer en tenant compte des indices verbaux et non verbaux de son interlocuteur.	Adapte sa propre communication de façon appropriée pour toutes les situations professionnelles.

1.5 Minimiser les barrières de communication en employant des stratégies et des moyens compensatoires	Novice	Intermédiaire	Entrée en pratique
	Vérifie la langue d'usage et identifie le besoin de services de traduction ou d'interprétation. Valide auprès du superviseur et utilise une ou deux techniques (éclairage d'appoint, lecture labiale) visant à faciliter la communication avec la personne.	Utilise des stratégies planifiées avec un traducteur ou un interprète. Utilise les techniques appropriées (éclairage d'appoint, lecture labiale) afin de faciliter la communication avec la personne.	Fait appel à des services de traduction ou d'interprétation. Utilise une variété de stratégies de communication auprès d'une clientèle diversifiée, de manière indépendante, créative et en faisant preuve de souplesse.
1.6. S'exprimer à l'oral et à l'écrit en organisant sa pensée de manière logique et concise tout en utilisant un vocabulaire précis et approprié	Novice	Intermédiaire	Entrée en pratique
	Communique l'information dans un langage grammaticalement correct à l'oral et à l'écrit. Définit les principaux éléments à communiquer lors de chacune des étapes de l'intervention. Remarque et corrige son utilisation d'une forme langagière inappropriée (ex., anglicisme, tic de langage (tsé, genre, etc.))	Présente les principaux éléments de façon claire et concise en suivant un plan. Réduit l'utilisation d'une forme langagière inappropriée (ex., anglicisme, tic de langage (tsé, genre, etc.)). Vérifier l'orthographe et la syntaxe de ses communications écrites.	Communique de façon claire et concise en adaptant au besoin son discours. Communique toujours l'information dans un langage grammaticalement correct à l'oral et à l'écrit.
2. Maintenir une relation professionnelle			
2.1 Favoriser le développement d'un sentiment de confiance chez l'interlocuteur ou chez les membres d'un groupe	Novice	Intermédiaire	Entrée en pratique
	Fait preuve de bienséance (se présente, salue la personne, précise son rôle, etc.). Se montre assez à l'aise dans ses interactions sociales en fonction du contexte. Accueille les points de vue et les émotions de la personne. Donne les directives à la personne sur ce qu'elle doit faire lors de la rencontre (où aller, où s'asseoir). Explique le déroulement de	Engage avec assurance des interactions cliniques en fonction du contexte. Fait preuve d'ouverture et ne porte pas de jugement dans les interactions avec la clientèle. Encadre la rencontre (confort physique, temps de discussion, directives). Mène les discussions délicates anticipées avec la personne et son entourage.	Fait preuve d'assurance dans toutes ses interactions en fonction du contexte. Encadre efficacement la rencontre (confort physique, temps de discussion, directives). Mène habilement les discussions délicates avec la personne et son entourage.

	l'évaluation. Établit des stratégies possibles pour aborder les discussions délicates.		
2.2 Soutenir l'expression d'émotions et y réagir selon le contexte	Novice	Intermédiaire	Entrée en pratique
	Discute avec son superviseur des émotions qui ont été exprimées par la personne. Démontre qu'il ou elle reconnaît que la personne a besoin de temps pour s'exprimer.	Laisse à la personne suffisamment de temps pour s'exprimer. Reconnaît ouvertement les points de vue et les émotions de la personne et utilise le reflet. Contrôle ses émotions.	Permet à la personne d'exprimer ses croyances, ses réactions et ses émotions. Répond adéquatement aux émotions exprimées par la personne.
Érudition			
1. Fonder sa pratique sur les preuves scientifiques et les données probantes			
1.1. Utiliser les sources d'informations pertinentes	Novice	Intermédiaire	Entrée en pratique
	Détermine les sources d'information appropriées et pertinentes à sa pratique clinique. Effectue une évaluation critique de base des données. Décrit des exemples d'utilisation possible de données probantes.	Évalue avec justesse les sources de données appropriées. Tient compte des variables pouvant influencer l'utilisation des données probantes en contexte clinique. Intègre les données probantes recueillies dans sa pratique après une période de réflexion.	Justifie son choix de données probantes à utiliser. Intègre les données probantes provenant de multiples sources à ses connaissances théoriques et à son expérience clinique. Utilise les données probantes de façon appropriée.
1.3. Adopter la démarche de la pratique factuelle lorsqu'applicable	Novice	Intermédiaire	Entrée en pratique
	Détermine les sources d'information appropriées et pertinentes à sa pratique clinique. Décrit des exemples d'utilisation possible de données probantes.	Tient compte des variables pouvant influencer l'utilisation des données probantes en contexte clinique. Intègre les données probantes recueillies dans sa pratique après une période de réflexion.	Justifie son choix de données probantes à utiliser. Utilise les données probantes de façon appropriée.

2. Assurer son développement professionnel de façon continue			
2.1. Démontrer son engagement dans une démarche de pratique réflexive	Novice	Intermédiaire	Entrée en pratique
	Détermine ses points forts et ceux à améliorer en fonction des commentaires reçus. Est ouvert à recevoir des commentaires de son superviseur. Applique les éléments importants de la rétroaction.	Définit ses points forts et ceux à améliorer de façon précise. Applique rapidement les éléments de la rétroaction. Généralise les commentaires reçus en vue de les appliquer à de nouvelles situations.	Évalue avec justesse ses points forts et ceux à améliorer. Intègre aisément tous les commentaires.
2.2. À la suite d'une analyse critique, déterminer ses objectifs et ses moyens de formation en tenant compte de ses caractéristiques d'apprenant	Novice	Intermédiaire	Entrée en pratique
	Détermine des objectifs de perfectionnement généraux. Établit un plan d'action en fonction des objectifs ciblés et y intégrant les commentaires reçus. Identifie les moyens d'améliorer ses compétences cliniques (consultation des notes de cours ou de la littérature scientifiques, etc.).	Détermine des objectifs de perfectionnement précis. Cherche de l'information supplémentaire pour son plan de développement par la consultation des ressources à sa disposition. Modifie son plan de développement, lorsque nécessaire, en s'appuyant sur ses réflexions et les commentaires reçus. Reconnaît les occasions de mettre en pratique de nouvelles compétences.	Détermine des objectifs par compétence dans le but d'améliorer la qualité de sa pratique. Met en place un processus permettant le développement continu de ses performances. Profite de toutes les occasions pour améliorer ses compétences.
Gestion			
1. Coordonner les aspects organisationnels de sa pratique professionnelle			
1.1 Répartir avec efficience le temps de travail entre les interventions directes et indirectes auprès d'un client, les activités d'apprentissage et les autres activités professionnelles et administratives	Novice	Intermédiaire	Entrée en pratique
	Identifie les tâches à effectuer. Classe les tâches assignées par ordre de priorité. S'informe sur le temps à accorder pour chaque tâche.	Réalise les tâches prioritaires en lien avec l'intervention auprès de la personne en apportant les ajustements nécessaires. Estime le temps adéquat à accorder pour chaque tâche. S'organise pour répondre à la plupart des tâches courantes.	Réalise toutes les tâches prioritaires en apportant les ajustements nécessaires. Respecte les délais établis. S'organise pour répondre à l'ensemble des tâches, incluant les situations imprévues.

Professionnalisme			
1. Adopter des attitudes et des comportements professionnels			
1.1 Exercer selon les lois, les règlements, la déontologie, les normes et les lignes directrices	Novice	Intermédiaire	Entrée en pratique
	Connait les lois, les règlements, la déontologie, les normes et les lignes directrices de la profession.	Applique les lois, les règlements, la déontologie, les normes et les lignes directrices de la profession	Dans une situation donnée, identifie les lois, les règlements, la déontologie, les normes et les lignes directrices qui s'appliquent et adapte ses interventions au besoin.
1.2. Se comporter avec respect, civilité, intégrité, ponctualité, assiduité et diligence	Novice	Intermédiaire	Entrée en pratique
	Utilise les règles de base de la civilité : dire bonjour, au revoir, etc. Est ponctuel, assidu et maintient son intérêt et sa curiosité intellectuelle dans ses activités de formation. Identifie les besoins de la personne et y réagit de façon appropriée. Effectue les tâches simples qui lui sont confiées avec sérieux et diligence. Respecte la confidentialité.	Effectue les différentes tâches qui lui sont confiées avec sérieux et diligence. Réagit de façon appropriée aux besoins identifiés chez toute personne avec qui il interagit.	Utilise les règles de civilité dans toutes situations. Effectue les tâches complexes qui lui sont confiées avec sérieux et diligence.
1.3 Faire preuve de proactivité	Novice	Intermédiaire	Entrée en pratique
	Identifie ses limites et demande de l'aide au besoin.	Prend des initiatives dans la limite de ses responsabilités.	Anticipe les besoins du milieu et propose des solutions.
1.4 Agir pour le bénéfice de la personne	Novice	Intermédiaire	Entrée en pratique
	Identifie les besoins et les choix de la personne ou de la collectivité.	Prend en considération les besoins et les choix de la personne ou de la collectivité.	Donne préséance aux besoins et aux choix de la personne ou de la collectivité. Adapte ses interventions en tenant

	Identifie les risques et les bénéfices des options disponibles.	Met en évidence les risques et les bénéfices des options disponibles.	compte des risques et des bénéfices des options disponibles.
Promotion de la santé			
3. Contribuer à l'amélioration des situations de communication impliquant des personnes ayant des troubles auditifs			
3.1. Promouvoir les stratégies efficaces de communication à utiliser auprès des personnes ayant des troubles auditifs	Novice	Intermédiaire	Entrée en pratique
	Identifie les stratégies efficaces de communication.	Propose des stratégies efficaces de communication adaptées au contexte.	Encourage l'utilisation des stratégies de communication auprès des personnes ayant des troubles auditifs.
4. Contribuer à la sécurité et à la qualité de vie des individus et des populations			
4.3. Prévenir les infections	Novice	Intermédiaire	Entrée en pratique
	Respecte les protocoles en vigueur dans l'établissement. Se conforme à la mise à jour des procédures et protocoles de sécurité. Utilise de façon appropriée les équipements de protection personnelle. Se renseigne sur la gestion des risques.	Reconnaît les situations où la gestion des risques s'impose. Réagit aux risques de façon efficace et sécuritaire. Signale à qui de droit les situations ou conditions propices à la propagation d'une infection.	Anticipe les risques (p. ex., comportementaux, environnementaux, en lien avec la santé).